Direction des constructions publiques et de l'architecture

Apprenti plombier, installateur sanitaire, Apprentie plombière, installatrice sanitaire

Numéro de référence : V221000000269

Niveau d'étude : niveau 3 (CAP, BEP)

Domaine d'activité : BTP, architecture

Durée : 2 ans

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des Constructions Publiques et Architecture (DCPA) est la direction de référence du patrimoine architectural des équipements publics de la Ville de Paris dont elle assure la préservation, la mise en valeur et l'entretien. Elle met également en œuvre des travaux de maintenance et de réhabilitation.

L'atelier de l'Hôtel de Ville assure, au sein de la section d'architecture des bâtiments administratifs, la réalisation de toutes opérations. Il est composé d'un chef d'atelier, de deux agents de maîtrise et de 27 adjoints techniques. En plus de ses activités de maintenance et d'entretien, l'atelier répond à des demandes de rénovation de locaux ou de fabrication de mobiliers spécifiques. Il assure également la réparation des parquets dans les différents salons du bâtiment.

L'Atelier de l'Hôtel de Ville est une subdivision de la Section d'Architecture des Bâtiments Administratifs - SABA. Le patrimoine sur lequel s'exercent ses missions est composé principalement de deux bâtiments : l'Hôtel de Ville de Paris et l'annexe Victoria située au 9 place de l'Hôtel de ville.

Les Missions sont d'assurer aux usagers et aux agents les meilleures conditions d'accueil, de sécurité et d'en garantir la conformité ainsi que le plus grand confort d'usage et d'autre part, de veiller à la pérennité du patrimoine.

Dans ce cadre, elles se déclinent notamment de la manière suivante :
- L'entretien et la maintenance des installations électriques (l'Hôtel de Ville compte 120 armoires électriques et environ 18 000 points lumineux) ;
- L'entretien et la maintenance des installations sanitaires (une centaine de sanitaires) ;
- L'entretien et la maintenance des couvertures (16 000 m²) et des caniveaux et des galeries ;
- Les interventions en appui des autres services au titre des nombreuses manifestations annuelles ;
- D'interventions de dépannage d'urgence et de mise en sécurité dans le cadre une permanence nuit et jour 24h/24h, les samedis, dimanches et jours fériés ;
- Les contrôles, diagnostics et expertises nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement des équipements.

Information importante

Votre bulletin n° 2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

Au pôle Plomberie vous exercerez différentes activités comme :

- Montage de canalisations et pose des appareils sanitaires ;
- Réglage et entretien des installations ;
- Détection des dysfonctionnements et réalisation des réparations courantes ;
- Remplacement des petits matériels ;
- Dégorgements ;
- Traitement des fuites.

Compétences requises

- Faire preuve de sérieux et d'implication dans les missions confiées.
- Manifester de la motivation et de l'intérêt pour le domaine technique.
- Respecter les horaires